

DGM & CR, Section de Lausanne Alain Charbonnier Ch. des Ecureuils 6 1031 Mex/VD

Mobile: 079/509'41'66

e-mail: ab.charbonnier@bluewin.ch

PLAN DE PROTECTION SANITAIRE APPLIQUÉS AU CONCOURS HIPPIQUE OFFICIEL Chalet à Gobet, Lausanne 3 & 4 juillet 2021

Le concours hippique du 3 au 4 juillet 2021 aura lieu avec un concept de sécurité sévère. Les règles de l'OFSP s'appliqueront durant toute la manifestation.

Les participant(e)s, personnes accompagnantes et fonctionnaires s'engagent à suivre les mesures suivantes :

1) Prescriptions sur la place de concours

- Recommander d'effectuer un auto-test avant de se rendre sur le lieu de la manifestation.
- Le port du masque (type chirurgical à usage unique, pas en tissus) est obligatoire pour tous les participants, personnes accompagnantes et fonctionnaires en tout temps. Chaque personne se rendant sur la place de concours est responsable d'avoir un masque chirurgical à usage unique et de le porter sur la place de concours.
- Il est impératif de respecter en tout temps la distanciation physique d'au moins 1,5m. entre les participants, personnes accompagnantes et fonctionnaires.
- Différents endroits seront prévus pour la désinfection des mains avec du gel de Solution Hydro Alcoolique. Nous invitons les participants, les accompagnants et les fonctionnaires à les utiliser.
- Les personnes présentant des symptômes pouvant s'apparenter au virus du COVID 19 ne doivent pas se rendre sur la place de concours.
- Par sa présence, chaque participant, chaque accompagnant, chaque fonctionnaire accepte que ses coordonnées soient enregistrées afin d'être prévenu en cas d'infection annoncée. Ces données seront conservées au minimum 14 jours après la fin de la manifestation.
- Sur la place de concours, le cavalier participant au concours ne peut être accompagné que d'une seule personne.

- Le concours se déroulera sans restauration et sans vente de boisson (pas de cantine).
- L'entrée au secrétariat et à la tribune du jury sont interdites. Toutes les demandes sont à faire par e-mail à l'adresse suivante : amandine.charbonnier@bluewin.ch
- L'entrée dans les écuries du manège du Chalet à Gobet est interdite.
- Les déplacements et les lieux mis à disposition doivent être respectés selon le plan de situation ci-dessous :



2) Prescriptions sur le déroulement du concours :

- L'organisation a prévu une planification des épreuves permettant de définir des groupes de 15, 30 ou ... cavaliers (selon les mesures Covid en place) dans les listes de départs des épreuves.
- Toute demande ou remarque à propos d'une épreuve se fera auprès du juge de la place d'entraînement.
- L'entrée au jury est interdite aux cavaliers et aux accompagnants.
- Les demandes de changement de groupes ou de numéros de départ ne seront pas acceptées.

- En cas de changement de cheval ou/et de cavalier, il n'est pas possible de changer de groupe.
- Les concurrents de chaque groupe arrivent sur place 1h maximum avant leur heure de départ.
- La reconnaissance des parcours se déroule en respectant en tout temps la distanciation physique d'au moins 1,5m.
- L'entraînement se déroule dans le manège, où seuls 10 cavaliers et 5 accompagnants sont autorisés à entrer (avant le départ).
- Sur le paddock, les 2 parcours seront construits et le déroulement prévu est le suivant :

Les cavaliers du premier groupe effectuent le passage de la 1^{ère} épreuve et à la fin du passage du dernier cavalier de ce 1^{er} groupe, ce même groupe enchaîne directement le passage de la 2^{ème} épreuve.

Ce n'est qu'une fois que le dernier cavalier du 1^{er} groupe ayant terminé son parcours de la 2^{ème} épreuve, que le 2^{ème} groupe débutera le passage de la 1^{ère} épreuve et ainsi de suite.

Les participants ayant terminé les deux parcours pourront quitter directement la place de concours, puisque l'organisation a supprimé les distributions de prix de fin d'épreuve.

- Le classement sera effectué après le dernier concurrent de chaque épreuve.
- Pas de distribution des prix à la fin des épreuves. Les prix seront payés sur l'IBAN que les cavaliers classés devront transmettre. Chaque cavalier est responsable de transmettre ses coordonnées bancaires ou de son compte postal par e-mail à l'adresse: <u>amandine.charbonnier@bluewin.ch</u>.